

SNU*ipp* –FSU 19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE <u>Tel:</u> 03 89 54 92 58 <u>E-mail: snu68@snuipp.fr</u>



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin!

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : http://68.snuipp.fr/spip.php?article258

Se syndiquer en ligne : https://adherer.snuipp.fr/68

Vendredi 3 mai 2019

Ce message sur le site : http://68.snuipp.fr/spip.php?article5993

Tous en grève le 9 mai! Défendons le service public, mobilisons nous contre la casse de l'école publique !

Tous en grève le 9 mai ! Comptons-nous ! Renseignez l'enquête en ligne ! https://mobilisation.snuipp.fr/68/greve-9-mai

Envoyez votre déclaration d'intention avant Dimanche minuit ! http://68.snuipp.fr/spip.php?article5980

Contre le projet de loi de transformation de la Fonction Publique

Le 9 mai prochain, les personnels de l'Éducation auront l'occasion de redire leur attachement au service public, leurs revendications de revalorisation des salaires et d'amélioration des conditions de travail, leur refus de la loi Blanquer et des réformes régressives en cours.

Le projet de loi de transformation de la fonction publique prévoit notamment un recours accru au recrutement d'agent-e-s par contrat en lieu et place du recrutement sous statut de fonctionnaire. Cela remettrait en cause l'égalité d'accès à l'emploi public par concours et battrait en brèche la garantie d'indépendance des agent-e-s au service de l'intérêt général, gage de la qualité des services rendus au public.

Il prévoit également de priver les instances paritaires de l'essentiel de leurs prérogatives en matière de gestion des carrières, d'empêcher par exemple les élu-e-s des personnels d'exercer leur rôle de contrôle, favorisant ainsi une gestion opaque et privant les personnels de recours contre l'arbitraire.

Contre la loi Blanquer ; c'est la dernière ligne droite!

Le Sénat étudie actuellement le texte de loi Ecole de la Confiance et commence à l'amender. À l'unanimité, la commission culture et éducation du Sénat a voté la suppression de l'article 6 quater de la loi Blanquer qui permettait la création d'« établissements des savoirs fondamentaux ». Un premier bougé suite aux fortes mobilisations enseignantes et des familles mais à suivre... Le texte va encore évoluer et c'est l'ensemble de la loi qui doit être abandonné au profit d'un autre projet à la hauteur des enjeux.

Cette suppression est à mettre à l'actif des mobilisations enseignantes et des familles depuis le mois de mars. C'est une première étape. Le texte peut encore évoluer et, à terme, c'est l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot. Ce qui pourrait voir revenir les articles critiqués cet été... À surveiller également : les amendements venant du Sénat notamment sur le statut hiérarchique des directeurs et directrices, le maintien des jardins d'enfants ou encore la formation continue obligatoire « en priorité en dehors des obligations de service d'enseignement. »

D'où l'importance de se mobiliser toujours massivement avec la grève du 9 mai et la manifestation à Paris le 18 mai. C'est l'ensemble de la loi à laquelle le gouvernement doit renoncer pour construire avec le monde enseignant, les parents un autre projet pour l'école, à la hauteur des enjeux, participant à la lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école. Salutations syndicales